

Cours : Méthodologie de recherche

(pour un projet de recherche scientifique...Type Doctorat LMD)

Dr. Y LAZRI

(Ce document n'entend toucher à la méthodologie de la recherche que sur la base de la version commune de plusieurs institutions universitaires et académiques et selon les orientations et recommandations d'experts dans le domaine de recherche scientifique...)

1. Introduction

A l'instar de tout projet de recherche scientifique, La présentation d'un travail de recherche doit correspondre au même profil de structure standard et de portée universelle dite "IMReD" :

- Introduction ;
- Méthodes ;
- Résultats et Discussions
- Conclusion

Cette structure de présentation est "universelle" pour tout travail de recherche dans presque la majorité de tous les travaux de recherches scientifiques. Elle fixe un cadre rigide et standard sur la forme, mais qui répond avant tout à des exigences méthodologiques de fond, bien au-delà de ce simple aspect formel (**Maud. Jourdain2020**).

Ce "plan de présentation d'un travail de recherche" est rédigé dans ce même esprit, présentant forme : (selon des règles académiques spécifiques à la rédaction d'un document scientifique) et fond : (guide méthodologique) comme un tout, sans les séparer. L'objectif étant de présenter la forme plus en tant qu'outil méthodologique que de fin en soi.

La thèse de Doctorat LMD

Sachant formellement que la rédaction d'un document de type « thèse de Doctorat LMD » s'inscrit dans le cadre d'une démarche intellectuelle de recherche approfondie et pour concevoir un travail de recherche aussi important et structuré sur une longue période, le chercheur doit s'armer de patience, de rigueur et dévouement pour la science et la recherche... Tout en respectant l'universalité de la connaissance scientifique, l'esprit scientifique, l'objectivité, la neutralité éthique, la rationalité et sujets à débats et démarcation. L'autodiscipline est l'essence même de la réussite du projet de recherche et elle est de mise.

De fait, elle sanctionne un niveau universitaire « post-graduation » Bac+8 et elle représente l'aboutissement de plusieurs années de recherche sur un problème ciblé, identifié et traité sous la forme d'une « problématique ». Il s'agit alors d'un exercice académique de haut niveau. ¹

Qu'attendons –nous de la thèse de Doctorat LMD?

- Acquisition et amélioration des compétences requises dans la discipline ;
- Apprendre à planifier selon les moyens matériels et le temps mobilisés pour effectuer la recherche (stratégie de travail) ;
- Approfondir les connaissances théoriques afin d'élucider le réel ;
- Acquérir un solide socle épistémologique dans la discipline ;
- Avoir un positionnement scientifique clair parmi ceux qui s'investissent dans la même discipline ;
- L'usage ultime des fondamentaux dictés dans le protocole relatif aux consignes de rédaction d'un document scientifique ;
- Diffuser et vulgariser les résultats de la recherche pour la communauté scientifique

¹ Hadj Rachid, « Méthodologie d'élaboration d'une thèse de Doctorat, in séminaire : SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS FAITES PAR LES PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE Méthodologie d'élaboration d'une thèse de doctorat - Mémoire de fin d'étude Master 2 Mémoire Ecoles Supérieures de commerce-Business School - Projet de fin d'étude (PFE) Ecoles d'Ingénieurs

2. Qu'est-ce qu'un **document de recherche type « Thèse de Doctorat LMD »** ?

2.1 Structure et conception formelle et quantitative du contenu de mémoire à rédiger

2.2 Structure générale du mémoire

3. **Le mémoire de Thèse de Doctorat LMD**

Doit aussi comprendre : 1. **une introduction**, 2. **une problématique**, 3. **un développement organisé et structuré** (analyses critiques et constructives, résultats, discussions et interprétations) et 4. **une conclusion**, avec **une liste des références mobilisées dans le texte** (bibliographies classées), **une liste des sites utilisés** (webographie classée) et **une liste ordonnée des références précises des textes réglementaires cités**.

Le document doit à la fois adopter une posture réflexive, en prenant le recul critique nécessaire, faire le point sur la législation en vigueur (lorsqu'il s'agit de questions d'aménagement des territoires et d'urbanisme) et montrer une connaissance la plus actualisée des thématiques et outils mobilisés².

- En raison de l'orientation de la thèse de Doctorat, le mémoire / document doit s'inscrire dans les thématiques retenues, en mobilisant les outils de la **géomatique**³, au-delà de la simple cartographie.

- Le mémoire/ document doit aussi montrer les capacités de synthèse, dans la présentation et l'analyse des territoires étudiés, dans le traitement et l'exploitation de données de sources variées, dans l'identification et l'explication des principaux enjeux, acteurs et antagonismes des différentes situations sur le terrain. Le mémoire/ document de thèse de Doctorat LMD a une durée effective de (03) trois ans et pouvant être prolonger à (04) quatre ans, étant différent de la thèse es sciences de type classique, il consiste à **l'élaboration et la formulation d'une problématique, le cadrage théorique, la présentation de la méthodologie et des résultats attendus appuyés par des discussions et interprétations pour amorcer des pistes louables à la proposition du projet de fin d'études**.

- **Le mémoire de thèse type « recherche appliquée »**

A pour objectif d'amener le chercheur à avoir de grandes capacités à résoudre un problème et poser les vraies questions (QDD) Question de départ et des questionnements sous-jacents ... l'usage et la maîtrise du savoir-faire **Géomatique** est à recommander.

- **Le mémoire/ document de thèse type « recherche académique »**

A pour objectif d'amener le chercheur à avoir de grandes capacités à entreprendre un travail de recherche théorique de haut niveau, pour plus de possibilité d'entreprendre et de diriger des travaux de recherche de haut niveau...

²² Sid-Ahmed Souiah, op cit

³ Le terme **géomatique** est une combinaison du mot grec « Géo » signifiant terre et « matique » venant d'informatique. Il désigne un domaine faisant appel aux technologies de l'information, aux technologies de mesure de la terre et aux sciences facilitant l'acquisition, le traitement et la diffusion des données sur le territoire

2.1 Structure et conception formelle et quantitative du contenu de thèse à rédiger

Structure quantitative

Le texte du mémoire comprend un nombre précis de pages et de parties essentielles et fondamentales dans la rédaction du document. Pour les chercheurs en architecture, aménagement du territoire et urbanisme. Le mémoire sera une réponse (simulée) à une commande pour un diagnostic territorial, une étude d'urbanisme ou d'aménagement et de projet de construction en architecture.

Tableau. 4 Renferme le contenu et types de documents à utiliser pour l'élaboration du mémoire de recherches scientifiques. C'est un référent fondamental pour guider le chercheur à réaliser son mémoire.

Tableau n°01

	Thèse de Doctorat recherche académique
Volume (Hors annexes)	280 / 660 pages
Ouvrages de base (manuels)	25
Ouvrages de référence sur la thématique	35
Ouvrages de références sur les techniques	15
Ouvrages en langues étrangères	30
Articles scientifiques récents (10 ans)	35
Articles scientifiques en langue étrangère	30
Webographies	10 page
Ressources électroniques et bases de données	25
Réglementation et législation	20pages

- Structure formelle

La présentation formelle des travaux scientifiques écrits doit correspondre aux standards scientifiques et académiques. Il est vivement recommandé de suivre le « **Guide pour la rédaction des travaux scientifiques**⁵ » du domaine Sciences des sociétés, des cultures etc. Un travail écrit peut être refusé s'il ne respecte pas les normes édictées dans ce guide.

- Les critères relatifs à la structure formelle du contenu

- Qualité de l'orthographe et taille du travail (se référer au tableau n°01)
- Question de départ (QDD), questionnements sous-jacents et problématique clairement formulés et bien cadrés ;
- Etat des lieux de la littérature scientifique ;
- Pertinence et précision de l'articulation et de l'argumentation ;
- Interprétation de la littérature citée et des références : précision, clarté, utilité pour le questionnement ;

⁴ Inspiré du tableau tiré du travail qui a été exposé dans un séminaire « Méthodologie » par le professeur émérite Sid Ahmed Souiah en 2012 à l'université1. Zarzera, Mentouri ; Constantine

⁵ Benoît Beuret, Petra Bleisch Bouzar, Andrea Friedli, Magali Jenny, Janvier 2010, « Guide pour la rédaction de travaux scientifiques » Université de Fribourg Sciences des sociétés, des cultures et des religions Bd. De Pérolles 90 1700 Fribourg

- Synthèse critique de la littérature utilisée ;
- Capacité à fournir une analyse ;
- Capacité à se distancer de ses propres préférences idéologiques ;
- Originalité dans le traitement du thème choisi ;
- Enchaînement logique d'arguments et de réponses aux différents questionnements et problématique posés ;

- **L'ORGANISATION INTERNE** (élaboration d'un plan de travail)

Lors de l'élaboration d'un travail scientifique, la première phase est celle de la réflexion et de la recherche de littérature. C'est seulement après cette première étape qu'il devient possible de se faire une idée du thème, du champ de recherche et des questions scientifiquement importantes pour le travail. Voici, pas après pas, la marche à suivre pour tout travail scientifique.

- **La première idée**: Au début de tout travail scientifique, il y a d'abord l'idée d'un thème. Pour un travail de séminaire, cette idée est liée au thème du séminaire fréquenté, ou identifier un thème de recherche au début : - un intérêt, une idée, une intuition, une découverte ou un souci.
- Pour le travail de Bachelor ou de Master, cette première idée peut être inspirée par un cours ou un séminaire particulier, par des thèmes d'actualité et/ou par ses propres champs d'intérêt.
- **La recherche de littérature**: Il s'agit de chercher des études, des articles, des livres, etc. ayant déjà traité du thème. Les catalogues et les bases de données des bibliothèques et en particulier ceux qui permettent une recherche par mots-clés sont très utiles lors de cette recherche de littérature. Dès que l'on a trouvé un ou deux ouvrages actuels, on peut alors utiliser leur bibliographie pour continuer plus efficacement la recherche. Il est conseillé de faire également des recherches dans les bibliothèques externes au réseau local. (Se référer au contenu Tableau n°1)
- **Phase de lecture**: **La littérature sélectionnée doit être examinée sur la base d'un questionnement possible. C'est pendant cette phase qu'il faudra développer une problématique. Une problématisation adéquate est la base d'un travail scientifique pertinent. Elle doit guider sa construction.**
- ✓ La première page du travail est la page de titre. Suivent la table des matières et le texte principal de développement ;.
- ✓ C'est à la fin du travail que doivent figurer la bibliographie (les sources) et les éventuelles annexes ;
- ✓ **Le texte principal contient en principe trois parties**: (1) l'introduction, (2) la partie principale et (3) la conclusion ;
- ✓ **Mise en page en Format**: DIN A4, Marges: En haut 2,5cm; en bas 2,5cm; à gauche 3 cm et à droite 3 cm ;
- ✓ **Pagination**: La numérotation commence avec l'introduction générale et se termine avec la conclusion générale (les annexes éventuelles ne seront pas numérotées, mais classés selon les types d'extraits bibliographiques)
- ✓ **Le caractère de Police**: Times New Roman ou Arial, Taille: 12 pt et Interligne: 1,5

TAILLE DU TRAVAIL

- ✓ **Travail de séminaire**: entre 30.000 signes et 35.000 signes (espaces et notes de bas de page compris) - cela représente environ **16 à 20 pages** si l'on suit les indications de mise en page ☐
- Travail de Bachelor**: entre 70.000 signes et 90.000 signes (espaces et notes de bas de page compris) - cela représente environ **40 à 50 pages**

- ✓ **Mémoire de licence et travail de Master**: entre 160.000 et 200.000 signes (espaces et notes de bas de page compris) - cela représente environ 80 à 110 pages.
- ✓ **Document de thèse Doctorat LMD** : entre 460.000 à 1040.000 signes (espaces et notes de bas de page compris) - cela représente environ de **280 à 600 pages**
- ✓ **PAGE DE TITRE** La page de titre contient les éléments suivants: Institution, cadre et date du travail, titre complet, adresse de l'auteur, nom du censeur, l'encadreur ou le directeur de recherche.

SOMMAIRE

- ✓ Le sommaire indique les chapitres et éventuellement les sections avec mention des pages correspondantes. Les chapitres doivent être indiqués avec une classification décimale (cf. le sommaire du présent document). Les sous-chapitres uniques sont à éviter (2; 2.1; 3.).

N.B : Formellement, le sommaire doit figurer au début du texte mais on peut lui préférer une "table des matières" qui se place, elle, à la fin du texte.

ABRÉVIATIONS DE NOMS ET D'ORGANISATIONS

- ✓ L'explication des abréviations utilisées dans le corps du travail (ex : DPAT, ADL, DUCH, APC, DDS et OPGI) est nécessaire, d'autant plus lorsque qu'il s'agit d'abréviations peu courantes. Si de nombreuses abréviations nécessitent une explication, il faut créer un glossaire des abréviations qui sera placé juste après le sommaire.

BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES

- ✓ La liste de la littérature utilisée (appelée généralement "bibliographie") se place à la fin du travail. Les éventuelles annexes doivent être placées juste après la bibliographie, en distinguant par leur titre les différents documents annexés (Annexe 1, Annexe 2, etc.). Si l'annexe 1 contient 4 pages, elles seront paginées de 1 à 4 et on renouvellera la même procédure pour l'annexe 2.

LA BIBLIOGRAPHIE ET LES CITATIONS

GÉNÉRALITÉS

Un travail dit scientifique pose comme condition que l'on indique toujours d'où proviennent les informations utilisées. Dans chaque texte scientifique, l'auteur doit ainsi faire savoir d'où proviennent ses sources, sans quoi cela pourra être considéré comme du plagiat. « L'emploi de sources est un des critères les plus importants dans un travail scientifique, c'est l'expression de l'honnêteté intellectuelle. » Les guillemets de la phrase précédente montrent que cette phrase n'est pas de l'auteur de ces lignes.

La source de cette citation entre guillemets doit donc impérativement être donnée. Dans ce chapitre, on montrera la procédure pour citer correctement les sources. Pour ce faire, il faut donner tellement d'informations qu'il est impossible de les faire figurer dans le texte principal sans en gêner la lecture.

En plus, il n'est pas rare que l'on renvoie plusieurs fois au même titre de livre. C'est pour cette raison que l'on a besoin d'une forme rationnelle de citation. Il faut donc faire attention à,

- ✓ Comment on écrit des références (cf. 4.3),
- ✓ Comment on intègre celles-ci dans le texte (cf. 4.4)

- ✓ Comment on cite les sources d'une manière complète (cf. 4.5). Les généralités concernant la manière de citer se trouvent dans le chapitre 5.

CITATIONS

Un système de citation détermine des conventions qui règlent le mode de référencement des sources dans un texte scientifique. Il existe plusieurs façons de citer comme le montre la comparaison entre différentes publications scientifiques. Indépendamment du choix entre les différents systèmes, trois principes de base sont toujours valables:

Compréhension

Les citations et la bibliographie doivent être formulées de telle manière que le lecteur puisse retrouver les sources des citations.

Cohérence

Il est nécessaire d'employer tout au long du document le même système de citation. Rationalité: Il ne faut pas donner plus de renseignements que ceux utiles à la compréhension et à l'indication des sources. Cette remarque est également valable pour les abréviations, la ponctuation, etc.

MISE EN FORME DES RÉFÉRENCES

Il existe plusieurs modes de présentation d'une bibliographie : soit par ordre alphabétique, soit par ordre d'apparition dans le texte. Ce dernier est le plus couramment utilisé pour les publications scientifiques. On parle d'analyse de la validité interne des résultats concernant cette partie de discussion méthodologique ; On parle cette fois d'analyse de la validité externe des résultats.

La présentation des références obéit à une rigueur formelle implacable. Pour la plupart des revues, elle doit répondre aux règles dites de « VANCOUVER ». On doit citer les 6 premiers auteurs, le titre, la revue selon son abréviation « officielle », l'année, le numéro de la revue et les pages.

Ex : Engel J KJ, Schlesinger-Raab A, Eckel R, Sauer H, Holzel D. Predictors of quality of life of breast cancer patients. Acta Oncol. 2003;42:710-8.

Il existe des logiciels qu'il est conseillé d'utiliser, qui classent les références automatiquement en créant le lien avec le texte et qui appliquent les recommandations aux auteurs selon la revue choisie !

La forme la plus simple et la plus répandue pour indiquer une référence (façon de citer américaine) consiste à donner le nom de l'auteur et l'année de la publication. Ainsi, (Bourdieu, 1994) se réfère à une publication scientifique d'un auteur du nom de Bourdieu et parue en 1994. Dans la littérature germanophone, la virgule séparant le nom de l'auteur et l'année de publication est souvent absente : (Krieder 1990). Si on veut renvoyer à une page précise de l'ouvrage, on indiquera le numéro de la page (sans l'abréviation 'p.') à la suite de la référence donnée, séparé de celle-ci par deux points (Bourdieu, 1994 : 34) ou, dans la littérature germanophone, par une virgule (Krieder 1990, 55).

Ligne directrice pour les cas spéciaux

Si on cite plusieurs ouvrages d'un auteur parus la même année, on les distingue dans le texte et dans la bibliographie finale par une lettre minuscule de l'alphabète en commençant par le 'a' (Bourdieu, 1994a ; Bourdieu 1994b ; etc.).

Si on cite un ouvrage coécrit par plusieurs auteurs, ils seront séparés dans la parenthèse par une virgule ',' (Galissot, Kilani, Rivera, 2000).

Si on cite différentes références dans une même parenthèse, les noms des auteurs seront séparés par un point-virgule ';' (Bourdieu, 1994a ; Bourdieu 1994b ; Galissot, Kilani, Rivera, 2000). Si la référence comporte un grand nombre d'auteurs, il est préférable de la placer dans une note de bas de page.

S'il y a plus de trois auteurs (ou directeurs de publication) différents, on citera uniquement le premier suivi de l'abréviation 'et al.' (Fassin et al., 2000).

Si le nom de l'auteur n'est pas cité dans la phrase, la référence sera mise entre parenthèses (Bourdieu, 1994 : 34). Suivant la formulation, une autre alternative devient possible.

Comme l'a bien montré Pierre Bourdieu (1994 : 34), les enjeux au sein d'un champ sont déterminés par les luttes qui le caractérisent.

Les conventions suivantes sont à appliquer lors de l'indication des pages

Si la source citée porte sur plus de trois pages, il faut indiquer précisément les numéros de page (Bourdieu, 1994 : 72-83).

Si la source se rapporte à plusieurs pages qui se suivent, on emploie souvent l'abréviation 'ss' pour l'indiquer (Bourdieu, 1994 : 72ss.); le problème de cette indication réside dans le fait qu'on ne peut pas savoir si la référence porte sur trois pages ou trois cents. C'est pour cette raison qu'il est préférable d'indiquer les numéros de pages exacts.

Si la référence se rapporte à deux pages successives, on utilise l'abréviation 's' (Bourdieu, 1994 : 72s.); cet exemple indique les pages 72-73 qui peuvent aussi bien figurer sous la forme (Bourdieu, 1994 : 72-73).

Avec des nombres à plusieurs chiffres, on trouve souvent des variantes abrégées— '315-8' ou '315-18' au lieu de '315-318'; '1013-66' au lieu de '1013-1066' etc. Le point important consiste à écrire les références d'une manière cohérente et de s'en tenir au modèle choisi.

NOTES DE BAS DE PAGE

Les références peuvent se placer également en notes de bas de page. Ce système est d'ailleurs très fréquent dans la littérature française. Dans ce cas, le numéro indiqué en exposant (1, 2, etc.) renverra à une note de bas de page où l'on retrouvera la référence exacte.

« La tension entre les positions, qui est constitutive de la structure du champ, est aussi ce qui détermine son changement, à travers les luttes à propos d'enjeux qui sont eux-mêmes produits par les luttes. » 1

Les numéros renvoyant aux notes de bas de page doivent être placés après le point final de la phrase, si la référence concerne toute la phrase citée. Si le complément d'information se réfère à un point bien particulier de la phrase, le numéro de référence de la note de bas de page doit être placé immédiatement après l'endroit concerné.

Certains sociologues ont bien montré la relation existante entre les enjeux et les luttes qui se produisent au sein d'un champ², alors que d'autres ont mis l'accent sur la description des modes de coopération des acteurs. Si plusieurs notes de bas de page sont utilisées et qu'elles renvoient au même auteur, au même ouvrage ou à la même page du même ouvrage, on utilisera les conventions d'abréviations (cf. chapitre 6 plus bas).

Les notes de bas de page peuvent également être utilisées pour faire des remarques ou apporter des précisions par rapport à un élément (concept, événement, auteur, etc.) figurant dans le texte principal. Toutefois, il faut veiller à ce que les remarques essentielles pour le développement du propos figurent dans le texte principal et non pas dans les notes de bas de page. Celles-ci donnent sa validité au texte principal tout en permettant une lecture fluide, mais ne doivent en aucun cas supplanter le texte.

On y trouvera par exemple des citations ou des paragraphes de référence intégrés dans le texte principal. On y trouvera également des auteurs avec des avis semblables ou divergents, des compléments d'information concernant les sources citées ou encore des citations traduites qui figureraient dans le texte dans la langue originale. Quelques-unes des mauvaises utilisations de remarques sont présentées dans le cadre ci-dessous:

- Pense-bête pour les citations et les remarques
- Les remarques importantes doivent figurer dans le texte et non pas en tant que note de bas de page.
- Les remarques ne sont pas des endroits où l'on peut écrire toutes les connaissances que l'on a du sujet; elles remplissent les fonctions que l'on a précédemment nommées.
- On ne doit pas considérer les remarques comme la possibilité de pouvoir rajouter tout ce que l'on a oublié lors de la rédaction du texte.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est l'étape finale du travail écrit. C'est ici que figurent tous les apports cités dans le texte qui ont permis de développer le questionnement.

1 Bourdieu Pierre (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris: Seuil, p. 72. 2 Ibid.

La bibliographie permet au lecteur d'avoir rapidement une vue d'ensemble de la littérature utilisée par l'auteur.

Elle permet à l'auteur de citer les titres des œuvres utilisées de manière systématique.

- a) Longueur de la bibliographie La bibliographie contient tous les ouvrages utilisés pour le travail. Chaque texte ou source d'information (statistiques, dictionnaires, etc.) utilisé et cité dans le travail doit figurer dans la bibliographie. En aucune façon la bibliographie ne doit contenir des ouvrages non utilisés lors du travail.
- b) Les titres dans la bibliographie
- c) Les titres des livres doivent entièrement figurer dans la bibliographie, contrairement à ceux cités dans le texte ou dans les notes de bas de page.
- d) La citation de la source doit contenir tous les renseignements permettant aux lecteurs de la retrouver.

- e) Les livres figurant dans la bibliographie doivent être présentés en suivant l'ordre alphabétique des noms des différents auteurs.
- f) Des références littéraires plus complètes peuvent contenir des sous paragraphes: documents/sources, littérature secondaire (livres/articles/périodiques), dictionnaires, informations provenant d'Internet, images.

Formalités Les exemples suivants représentent une variante parmi d'autres. Elle correspond néanmoins à celle la plus fréquemment utilisée dans la littérature francophone. Pour les travaux écrits, il est conseillé (mais pas obligatoire) de se tenir à cette façon de faire. D'autres systèmes sont acceptés pour autant que le principe de cohérence soit respecté tout au long du travail.

Citer les livres

Nom de l'auteur Prénom (année), Titre principal. Sous-titre, Lieu : Maison d'édition.

- a) Nom du directeur de la publication Prénom (dir.), (année), Titre principal. Sous-titre, Lieu : Maison d'édition. N.B : L'abréviation (dir.) remplace l'expression "sous la direction de". Le directeur de publication est parfois aussi appelé "éditeur" (à ne pas confondre avec la maison d'édition !), raison pour laquelle on trouve fréquemment l'abréviation (éd.) -ou (éds.) au pluriel -en lieu et place de (dir.).
- b) Edition : s'il y a eu plusieurs rééditions d'un même ouvrage (ce qui arrive régulièrement pour les manuels, par exemple), mentionner l'édition concernée ('1ère éd.', '2ème éd.', etc.) entre parenthèses après la maison d'édition.
- c) Plusieurs auteurs : les séparer par une virgule.
- d) Plusieurs livres du même auteur : l'ordre d'apparition dans la bibliographie est déterminé par l'année de publication, de la plus récente à la plus ancienne. Si un des ouvrages concernés a été coécrit avec un autre auteur, il figurera après les ouvrages non coécrits (cf. l'exemple de bibliographie plus bas).
- e) Plusieurs lieux : les séparer par une barre transversale '/'.
- f) Pour les maisons d'édition, citer simplement le nom (sans compléments).
- g) Lorsque la date de la première édition de l'ouvrage est éloignée de l'édition présente, faire figurer cette date entre crochets.
- h) Titre de publication en série : à indiquer entre parenthèses tout à la fin des indications en séparant le nom et le numéro par un point-virgule.
- i) Berger Peter, Luckmann Thomas (1986 [1966]), La construction sociale de la réalité, Paris : Armand Collin (trad. de l'américain par P. Taminiau).
- j) Bourdieu Pierre (1994), Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action, Paris: Seuil.
- k) Bourdieu Pierre (1966), L'Amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public, Paris : Minuit.
- l) Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude (1970), La Reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris : Minuit.
- m) Caillé Alain, Lazzeri Christian, Senellart Michel (dir.), (2007), Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique. Le bonheur et l'utile, Paris : Flammarion.
- n) Chaniel Philippe (éd.), (2008), La société vue du don. Manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée, Paris : La Découverte.
- o) Fassin Didier et al. (2000), Les inégalités sociales de santé, Paris : La Découverte.
- p) Foucault Michel (2001), Dits et écrits, (t. 1), Paris : Gallimard.
- q) Gallissot René, Kilani Mondher, Rivera Annamaria (2000), L'imbroglie ethnique, Lausanne: Payot.

- r) Jenkins Richard (2008), *Rethinking Ethnicity*, London/Thousand Oaks/New Delhi : Sage (2ème éd.).

Citer des articles provenant de revues ou d'ouvrages collectifs

- g) Rivera Annamaria (2000), « Ethnie – ethnicité », in Gallissot René, Ki
h) Rivera Annamaria (2000), « Ethnie – ethnicité », in Gallissot René, Kilani Mondher, Rivera Annamaria, *L'imbroglio ethnique*, Lausanne : Payot, 97-114.

Citer des travaux scientifiques non publiés

Les travaux scientifiques qui n'ont pas encore été publiés doivent en porter la mention (entre parenthèse à la fin). Ducret Daniel (2009), *La face cachée de l'art. Ethnographie d'un collectif d'artistes londoniens*, Travail de Master en Sciences des sociétés, des cultures et des religions de l'Université de Fribourg, Fribourg (non publié).

Citer des pages Internet

- i) Nom de l'auteur Prénom (année), « Titre de l'article », Url (date de consultation).
j) Nom de l'organisation (année), « Titre de l'article », Url (date de consultation).
k) Rotar Igor (2004) « Central Asia: State Policy towards Muslims in Central Asia », http://www.forum18.org/Archive.php?article_id=253 (consulté le 14.2.2004).
l) REMID Newsletter # 4 (22.5.03), <http://www.religion-online.info/home.html> (consulté le 14.2.2004).

Les articles qui ne mentionnent ni l'organisation ni le nom de l'auteur ne sont acceptés qu'exceptionnellement (lors d'une recherche spécifique sur telle ou telle page Internet). Le nom de site qui héberge l'article sera mentionné avec une brève description de son contenu. <http://toucherlavie.com/blog/index.php/2010/04/28/comprendre-linconscient-le-langage-ducorps-et-la-sante-de-ceux-que-vous-aimez/> (consulté le 19.02.2010). <http://toucherlavie.com> est un site d'échange axé sur le développement personnel et centrée sur l'art du « Setai », une technique japonaise visant à « instaurer un contact intime avec la vie ». On y vend différents produits en rapport avec le Setai.

Si aucune date de publication n'est mentionnée, l'indiquer par la mention 'n.d.' (= non daté).

Citer des articles de presse Les articles de presse (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, etc.) sont cités dans la bibliographie de la même manière que les articles tirés de revues scientifiques. Pour marquer leur différence, ils seront toutefois inclus dans une rubrique spéciale, distincte de la littérature scientifique. Pour la même raison, on veillera à utiliser des notes de bas de page plutôt que la méthode anglo-saxonne dans le corps du texte. ⁶

- m) Dorra Max (2010), « La maladie de la valeur, moderne épidémie », *Le Monde*, 3 mars, p.25.

Citer des articles de dictionnaires ou d'encyclopédies On cite les articles de dictionnaires de la même façon que les articles de revues.

- n) Ackermann Werner (1973) « L'intervention sociologique », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 15, 77-79.

⁶ Benoît Beuret, Petra Bleisch Bouzar, Andrea Friedli, Magali Jenny, Janvier 2010,

Lors de la partition d'un volume principal en plusieurs sous-volumes, les indications doivent faire référence au numéro du volume utilisé – séparé par un slash '/' – indiqué après le numéro du volume principal:

- o) Kundert Lois (2002), « Uriel. Der Neue Pauly », Enzyklopädie der Antike, Bd. 12/1, Stuttgart/Weimar, 1032f.

Citer des cours académiques On cite ce type de références de manière à pouvoir identifier clairement le cours et l'enseignant concernés, de même que la date exacte à laquelle est associée la référence.

- p) Poglià Mileti Francesca (SP 2008), « Faire dialoguer les concepts d'identité et d'altérité », Cours de sociologie, Université de Fribourg, 23.04.2008.

Si la source se réfère à un support de cours élaboré par l'enseignant, cela doit être également mentionné. 8) Citations tirées de la Bible, du Coran, de la Bhagavad-Gita, etc. Dans le texte : la source est indiquée selon le référencement habituel en vigueur pour tel ou tel ouvrage.

- q) Lc 2, 12 (Bible, Evangile de Luc, Chapitre 2, Verset 12) Coran 4:34 (Coran, Surate 4, Verset 34) Bhg 6,13 (Bhagavadgita, Chapitre 6, Verset 13) R
- r) V III 5, 43 (Rgveda, Livre III, Hymne 5, Verset 43)

Indiquer la référence utilisée dans la bibliographie (soit par ordre alphabétique, soit dans les sources primaires)

- s) Bible, La (2007), Traduction oecuménique de la Bible (TOB), Paris : Cerf ; Villiers-le-Bel : Société biblique française. Coran, Le (2001), traduit par D. Masson, Paris: Gallimard.

Articles de revues scientifique

- t) Nom de l'auteur Prénom (année), « Titre de l'article », Titre de la revue, Numéro du volume ou de l'année de collection (numéro du cahier), numéro de la première - à la dernière page.

Articles d'ouvrages collectifs

- u) Nom de l'auteur Prénom (année), « Titre de l'article », in Nom de l'auteur principal / directeur de publication Prénom (dir.), Titre du livre, Lieu : Maison d'édition, numéro de la première - à la dernière page.

Articles de revues scientifiques

- a) Bertaux Daniel (1980), « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », Cahiers internationaux de sociologie, 69(2), 197-225.

A suivre....